



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : Jeudi 29 novembre 2018

Lieu : Petite salle de réunion du CCM Côte d'Ivoire

Heure de début : 11 h 07 mn **Heure de Fin** : 13 h 15 mn

OBJET

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents

Copie pour information

- Dr. OUATTARA N. Djénéba
- M. ADOU Kouabenan
- M. COULIBALY Yaya
- M. KAH Mlei
- Dr. OUATTARA Sanga M.
- Dr. BOBY Bernadette
- Mme YAPI Dorothée

- Membres du Bureau Exécutif
- Equipe Pays Fonds Mondial
- Membres du CCM Côte d'Ivoire

Ordre du jour

1. Validation du CR du 04 octobre 2018
2. Informations
3. Activités du CSS (point des deux visites de sites, de la supervision et de la mission d'appui au fonctionnement du CSS)
4. Validation de l'Ordre du Jour de l'AG Bilan du 6 décembre 2018 et validation des présentations
5. Etat d'avancement du processus de renouvellement des membres du CCM
6. Proposition d'outil d'évaluation du Secrétariat Permanent
7. Divers
 - Etat d'avancement du processus GFF

1. Lecture et validation du compte rendu de la réunion du 04 octobre 2018

Sous réserve de la prise en compte des observations apportées, le compte rendu de la réunion du 04 octobre 2018 a été validé. Cependant, le Bureau Exécutif a fait une recommandation à l'endroit du service de communication.

Recommandation

Le Service Communication devra être proactif et prendre les dispositions pour participer à toutes les activités auxquelles le CCM est convié ou qui ont un lien étroit avec la lutte contre les trois pathologies.

2. Informations

Les informations présentées au Bureau Exécutif ont portées sur les activités de représentation auxquelles le CCM-Côte d'Ivoire a participé pendant la période du 08 octobre au 29 novembre 2018.

Le président Yaya Coulibaly a fait noter que la mission du CRC OCAL a continué jusqu'au 16 novembre 2018.

3. Activités du Comité de Suivi Stratégique (CSS)

Ce point a été abordé par la coordinatrice du CSS qui a fait deux présentations :

Présentation 1

Elle a porté sur les activités de suivi stratégique réalisées entre le 12 juillet et le 25 Novembre 2018. Un focus a été fait sur la mission d'appui au fonctionnement du comité de suivi stratégique dans la période du 28 octobre au 6 novembre 2018. Cette mission a permis de réviser les TDRs et le plan de suivi stratégique après un an de fonctionnement dudit comité. Le processus de cet appui a été détaillé. Les livrables ont été actualisés et soumis au bureau exécutif (Cf tableau ci-dessous).

Termes de références du CSS	Membre ou non membre du CCM
Plan et guide de suivi stratégique	Cadre organisationnel est maintenu selon les guideline internationaux
Plan de travail et le cadre de performance	La fréquence des réunions du comité et des sous comités a été adaptée aux rythmes de collecte des informations
Règlement intérieur du CCM-Côte d'Ivoire	Les points concernant le suivi stratégique a été modifiée en conformité avec le PSS
Décision portant modification de la décision portant création du comité de suivi stratégique	Actualisation de la décision de création du comité en conformité avec le PSS

Au terme de la présentation, la coordinatrice a proposé le cooptage de 4 membres :

- Dr Catherine Barouan (OMS)
- Mme Saran Branchi (Expertise France)

- Mme Mireille Gondo épouse Bleu (Sous-Directeur au Ministère du Budget)
 - Mme Koné Ami (Médecin Colonel Major à la retraite Ministère de la défense)
- Le BE ne s'est pas prononcé sur cette proposition.

Présentation 2

Elle a permis de faire la restitution des constats et recommandations issus des visites de terrain réalisées dans les régions sanitaires du Gbèkè et du Bélier (du 23 au 25 Septembre 2018) et du Sud-Comoé (Du 8 au 11 Octobre).

Les sites visités sont énumérés dans le tableau ci-dessous.

Région Sanitaire Gbeke	Région Sanitaire Du Bélier	Région Sanitaire Du Sud-Comoé
DR la Santé et de l'Hygiène Publique du GBEKE	District sanitaire de Toumodi (Région du Bélier)	Direction Régionale de la Santé du sud-Comoé
District sanitaire Bouaké Nord-Ouest	ONG Espoir pour les enfants (EPE)	Direction Départementale de la Santé Aboisso
Centre Solidarité et Action Sociale		Centre Hospitalier Régional d'Aboisso
Association Ivoirienne pour progrès (AIP)		CAT d'Aboisso
CHU de Bouaké		ONG LUMIERE ACTION (SSR d'Alliance volet TB)
CAT Bouaké		ONG ELOE à Maféré (SSR d'Alliance volet VIH)
Communauté du village OKO (FARHIS)		

La visite de ces différents sites a permis de faire des constats dans les domaines suivant :

- **De la mise en œuvre,**
 - o La directive sur le tester traiter/ Délégation des tâches insuffisamment mis en œuvre pour les patients dépistés dans la communauté
 - o Diagnostic précoce des enfants
 - o Insuffisance dans la collaboration entre la direction départementale et les programmes nationaux (Planifications+++)
 - o Difficulté d'acheminement des crachats des cas de TB/MR au labo de référence pour culture
- **Du GAS**
 - o Rupture de produit ARV (zidovudine forme sirop)

- Insuffisance de moyens logistiques pour la distribution des médicaments, des MILDA et autres intrants au niveau périphérique
- Surstock ASAQ (dérivé de l'Amodiaquine): Risque de péremption. Contrairement à l'Arthémeter Luméfantrine (AL), l'ASAQ est moins utilisé par les prescripteurs du fait de leur non acceptation par les patients à cause des effets secondaires.

- **Du Système National d'Information Sanitaire.**

- Faible Promptitude (14%)

A l'issue de ces présentations, les points suivants ont fait l'objet d'échange assortis de recommandations. :

- 1- Faire un plaidoyer auprès des autorités compétentes afin qu'ils honorent leur engagement relativement à la volonté de payer.
- 2- Faire le suivi du fonctionnement de l'UCP quant au fonctionnement des différents comités en leur sein et spécifiquement à la participation du CCM aux différentes rencontres en tant que partie prenante.

Recommandations

- Faire un suivi du fonctionnement des comités au sein de l'UCP et veiller à la participation du CCM en qualité de partie prenante.
- Organiser les supervisions immédiatement après une visite de site ; en cas d'indisponibilité de toute l'équipe de mission, mener l'activité avec les chargés de programme des thématiques concernées.
- Le BE a noté une amélioration au niveau des présentations faites par le CSS et a suggéré que les présentations des recommandations formulées lors des visites de sites prennent en compte les commentaires du site, les commentaires du PR et les actions du CCM.

4. Etat d'avancement du processus de renouvellement des membres du CCM

Le Secrétaire permanent a fait l'état d'avancement du processus de renouvellement des membres du CCM.

Au niveau de la société civile, cinq (5) réseaux (sur les 9 sièges de la société civile à l'AG du CCM) ont élu et désigné leurs membres. Le secrétariat permanent, observateur lors de ces assises, a soumis les documents de renouvellement ainsi que leur rapport de supervision au BE. De l'analyse de la documentation le BE fait ressortir que 3 réseaux n'ont pas tenu compte du principe d'alternance.

Recommandations

Le BE a recommandé qu'un courrier soit envoyé à ces structures pour la reprise des élections. en cas de non observation de cette obligation, le CCM se réserve le droit de remplacer ces réseaux par d'autres impliqués dans la lutte contre les trois pandémies.

5. Proposition d'outil d'évaluation du Secrétariat Permanent

L'outil d'évaluation du secrétariat permanent a été proposé au BE. L'évaluation des performances du secrétariat permanent vise à :

- Favoriser la communication entre le secrétariat permanent et l'Assemblée Générale

- Clarifier les attentes de l'assemblée générale à l'égard du secrétariat permanent pour la prochaine période
- Apprécier la collaboration entre le Secrétariat permanent et l'Assemblée Générale.

Recommandations

Partager la version électronique de l'outil au BE

6. Divers

Trois (3) points essentiels ont été abordés.

- Le Financement de renforcement des capacités de l'intersyndicale par Expertise France.

A la suite d'une demande introduite auprès d'Expertise France qui a été approuvée, l'intersyndicale a bénéficié du renforcement de capacité de ses membres

- La Demande d'assistance technique pour l'analyse, ancrage et la fusion de GFF avec le CCM a également été introduite auprès de FEI 5% pour financement.
- Une structure des Travailleuses de Sexe (TS) n'ayant pas qualité de bénéficiaire du Fonds mondial de la Côte d'Ivoire fera partir de la délégation aux prochaines sessions du CRC OCAL.

Rédigé le : 8 octobre 2018

Nom: Mme YAPI DOROTHEE

Validé le : 15 janvier 2019

Dr. OUATTARA DJENEBA

Signature :

